

Quelles articulations de nos territoires pour une meilleure réussite éducative ?

Pendant près de deux siècles, la mission de l'école était claire : dépasser l'horizon du local, du particularisme et des intérêts singuliers pour donner aux élèves l'accès à l'universel et, ainsi, travailler à la promotion de l'intérêt général de la nation. Cet héritage a été bousculé et en partie remis en cause par un mouvement de fond à partir des années 1960 : la territorialisation des politiques éducatives. De fait, depuis une

■ Régis GUYON

trentaine d'années, ces deux dynamiques ont cohabité au gré des alternances et des réformes – parfois heureusement, le plus souvent avec des heurts et force malentendus – générant une multiplication, une surenchère dans l'offre éducative. Cette prolifération, loin d'améliorer la convergence, l'articulation, la combinaison ou la coordination affichées et souhaitées, a conduit à l'isolement et au repli des acteurs sur ce qu'ils pensent être leur fonction, pour aboutir à l'empilement et à la mise en concurrence des dispositifs.

La « territorialité éducative », ainsi que les relations qui s'y nouent entre les acteurs sociaux, peuvent finalement laisser à penser que l'intérêt du local a peu d'accointances avec l'intérêt général (global) et que chacun évolue à son échelle propre, dans sa sphère de compétence et d'intérêt. Force est de constater que l'école, et l'éducation en général, entrent en tension permanente dans le grand jeu entre le local et le national.

Le transfert des prérogatives du central vers le local incarné par la déconcentration, puis la décentralisation, n'est pas un phénomène récent : les premières mesures datent du début des années 1960, quand l'État a commencé à déléguer à des responsables locaux ses pouvoirs de décision et d'action. Le train de mesures de décentralisation initié par la loi de 1982, confirmé et accentué par les différentes réformes territoriales qui ont suivi, a accéléré le mouvement et à chaque fois impacté l'école, en développant les politiques éducatives locales portées par les collectivités territoriales : volet éducatif de la politique territoriale (à l'instar des mesures issues de la loi Borloo de 2005 et, plus récemment, des Projets éducatifs territoriaux et des nouveaux contrats de ville), dispositifs divers pour les élèves de milieux populaires (« cordées de la réussite », conventions entre ZEP et grandes écoles, internats d'excellence), professionnalisation des formations initiales en lien avec les attentes locales, etc.

Dans un premier temps, et Bertrand Geay le souligne ici, le local est perçu et parfois explicitement revendiqué comme « la clé pour dépasser les difficultés et trouver les solutions là où la centralité empêchait ». Cet enthousiasme pour le « localisme » et cette prégnance de l'approche territoriale des politiques éducatives ont néanmoins vite soulevé des résistances et trouvé leurs contempteurs. Alors que le recours au local apparaît pour ses défenseurs comme un « levier » de changement et de « modernisation », les recherches soulèvent un certain nombre d'écueils et d'effets négatifs induits : fragmentation spatiale, inégalités territoriales d'éducation, accroissement des logiques ségrégatives et des marchés scolaires locaux.

Si les plus fragiles des territoires peuvent faire l'objet d'une attention particulière et de mesures compensatoires spécifiques (relevant de la politique de la Ville et de l'éducation prioritaire, par exemple), cette focalisation sur le local porte en soi – comme le rappelle

Choukri Ben Ayed ici – le risque d'amplifier « les problématiques de ghettoïsation limitée aux seuls quartiers populaires, sans vision des mécanismes d'ensemble d'engendrement des inégalités et de la pauvreté ». Si une école ou un quartier sont désignés, perçus ou vécus comme des « ghettos » enclavés et ségrégués, les mécanismes à l'œuvre dépassent très largement cette école et ce territoire particuliers. Plus : les issues pour sortir de l'assignation des habitants au territoire se trouvent également dans un horizon plus global, a minima à l'échelle de la ville toute entière. Le local ne peut donc être détaché du global, et on ne peut l'appréhender sans prendre la mesure d'un ensemble plus large.

Le défi actuel est donc double. D'une part, il paraît indispensable de travailler localement à l'articulation entre les acteurs d'un même territoire pour viser la cohérence et les continuités éducatives : quel sens donner à un travail collectif ? Quels partenariats possibles permettant, comme l'appelait en 2013 encore le Pacte pour la réussite éducative, de trouver un territoire commun tenant compte des prérogatives et missions de chacun ? D'autre part, il faut ménager l'articulation des différentes échelles du pilotage des politiques éducatives et définir un cadre général de l'action collective tout en tenant compte de ses adaptations possibles dans leur mise en œuvre.

■ RÉGIS GUYON

rédacteur en chef

contact : regis.guyon@reseau-canope.fr